

## Conseil de Perfectionnement MEEF Langues, mardi 20 mars 2018 à 17h30

**Présent.e.s :** Alain Bouley, Christine Bourdens, Bénédicte Brémard, Lucie Corbin, Anne Dauvergne, Sandrine Douru, Elsa Lang-Ripert, Ambre Lemesle, Isabelle Schmitt, Celia Schneebeli.

### **Mot de la présidente, Isabelle Schmitt :**

C'est probablement mon dernier CPER pour cause de départ à la retraite au 1 septembre 2018. Il faudra un-ne nouveau-elle président-te à compter de la prochaine rentrée, merci au ou à la volontaire.

Le CPER devra intégrer Celia Schneebeli qui est officiellement responsable UFR MEEF anglais à compter du 1 septembre 2018.

Je vous remercie toutes et tous (enfin toutes et Alain...) pour votre implication, votre soutien et la qualité de nos échanges depuis 3 ans.

- Bilan du S1, en particulier examens et jurys.
---

### Statistiques en M2

en **allemand** : 100 % d'admis

en **anglais** : 24 ADMIS / 4 AJOURNES / 1 ABJ / 2 DEF

En **espagnol** : 7 inscrites, 5 admises au semestre (les non admises sont une VAE et une M2B).

Remarques : en raison de la règle de non-compensation entre les UE, le pourcentage d'admission est nettement inférieur à celui des années antérieures puisqu'en M2 il était en général proche de 100%, sauf cas particulier.

A la suite des décisions du pré-jury, le jury de mention a racheté les étudiant-te-s qui étaient ajourné-e-s parce qu'ils ou elles étaient juste en dessous de la moyenne dans une UE. Il s'agissait de fonctionnaires-stagiaires (ou M2A). Les autres ajourné-e-s sont M2B et leur cas sera revu au jury final, en prenant en compte leurs éventuels réussite ou échec au Capes.

### Statistiques en M1

en **allemand** : 100% d'admis

en **anglais** : seulement 39% valident leur S1. 5 ne valident pas alors qu'ils ou elles ont une moyenne supérieure à 10.

En **espagnol** : 9 inscrits, 4 admis, 44,44 % de réussite

- Réflexion sur la non-compensation des UE
--

La représentante des étudiant-e-s, elle-même en M1 anglais, évoque le ressenti des étudiant-e-s de M1 ajourné-e-s au semestre alors qu'ils ou elles valident plusieurs UE et que leur moyenne générale est au dessus de 10. Cette année de M1, adossée au concours, leur demande un gros travail et ils ont le sentiment que leurs efforts ne sont pas récompensés. Les ajournés sont découragés car ils ne voient pas comment ils pourraient améliorer leur résultat dans certaines matières et pensent donc qu'ils ne vont pas valider leur année quel que soit leur investissement au S2. Ils ont un sentiment d'injustice car les autres masters qu'ils connaissent appliquent la compensation. De plus, ils sont les premiers à voir s'appliquer la règle, qu'ils

connaissaient mais dont ils n'avaient pas mesuré les effets, étant habitués à la compensation tant en licence qu'au concours.

Isabelle Schmitt revient sur le jury : le cas de 5 anglicistes ne validant pas le semestre alors que la moyenne générale était de plus de 10 a été étudié en jury mais malheureusement les UE en dessous de la moyenne avaient une note trop éloignée de 10 pour qu'ils ou elles puissent bénéficier de points de jury. De plus, le jury était tenu d'appliquer les décisions prises pour le MEEF après consultation des responsables de jury, qui était de ne pas attribuer de points de jury pour les matières donnant lieu à un rattrapage, et d'attendre les résultats de ce dernier pour prendre la décision de validation pour les étudiants ayant une moyenne générale au-dessus de 10 mais ne validant pas toutes les UE.

Elle rappelle aussi ce qui justifie la non-compensation, à savoir le souci de voir les futurs enseignants présenter un profil équilibré entre les différentes matières de leur master, en particulier entre la partie universitaire et la partie préprofessionnelle. De plus, les étudiant-e-s qui échoueraient au Capes et qui ne valideraient pas toutes les UE pourraient bénéficier d'une meilleure préparation au Capes en redoublant plutôt qu'en étant M2B. On peut douter de leur enthousiasme à l'idée de redoubler mais il est un fait que les M2B ne sont pas dans les meilleures conditions pour repréparer le concours et qu'ils ne peuvent pas s'inscrire à nouveau en M1 s'ils l'ont validé. Dans plusieurs disciplines certains étudiant-e-s n'ayant pas été admis au Capes échouent volontairement dans une UE pour pouvoir redoubler.

Celia Schneebeli explique que les collègues des UFR, certes informés mais sans doute pas assez, n'étaient pas au courant ou avaient oublié qu'il n'y avait plus de compensation et donc n'ont pas intégré cette dimension à leur notation, notant parfois comme au concours. Bénédicte Brémard dit que c'est la même chose en espagnol, et que l'on peut dans ses évaluations donner 2 notes critériées différemment, une note pour l'UE, et une note indicative pour le concours.

Nous faisons en fait face à un problème de « réglage », il faudra mieux s'ajuster au S2, en étudiant bien à l'avance les PV et en demandant aux enseignants en amont du jury s'ils maintiennent telle ou telle note ou s'ils acceptent de l'adapter à la non-compensation

Cependant, cette question ne se résoudra pas facilement, elle est même douloureuse car elle met en évidence une tension parfois vive entre ESPE et UFR. Il convient, sinon de la résoudre, du moins de l'apaiser car personne n'a à gagner à la méfiance réciproque, voire à l'affrontement. Certain-e-s enseignant-e-s de l'UFR ont réagi violemment lorsqu'ils ou elles ont pris la mesure des conséquences de la règle de non-compensation, avançant entre autres l'argument d'une injustice par rapport aux autres masters. et ayant le sentiment de n'avoir pas été consulté-e-s et de voir leur rôle dans la formation des étudiant-e-s réduit. A la suite de ce que l'on peut décrire comme une levée de bouclier, on souhaite bien sûr l'apaisement, mais il demeure que les effets de la non compensation, en particulier le sentiment d'injustice et le découragement des étudiants, méritent d'être pris en compte dans une discussion qui pourrait déboucher sur une évolution de la règle.

Elsa Lang-Ripert s'étonne de la réaction de certains enseignant-e-s et exprime le souhait que l'on ne dise pas « l'ESPE » quand il s'agit du master MEEF dans son ensemble. Elle rappelle que les UFR ont été consultées via les responsables de parcours UFR et que la règle de non-compensation a été discutée au sein des Conseils d'UFR de toutes les disciplines.

Pour Lucie Corbin, il est trop tôt pour discuter de la non-compensation, un bilan sera fait à la suite des jurys en fin d'année.

- Prévisions d'effectifs 2018-19
----------------------------------

Anne Dauvergne nous informe que les prévisions sont parues et qu'un tableau des implantations a été envoyé. En anglais, on attend 26 fonctionnaires stagiaires, auxquels il

faudra ajouter les renouvellements et les M2B. Alain Bouley évoque l'impossibilité de dédoubler l'an prochain comme il l'a fait cette année, avec un groupe lycée et un groupe collège. Selon le nombre de M2B, on pourrait monter à 38 en anglais !

#### - Plagiats

Souci avec certains étudiants de M1 anglais, qui ont plagié pour des devoirs de contrôle continu du S2 (1 cas en composition de littérature, 6 cas en linguistique, sous forme de copié-collé maladroit). Celia Schneebeli regrette le manque de maturité de ces étudiants. Nous sommes certes sensibles à la charge de travail des M1, le contrôle continu et leur calendrier serré entre stage et concours impliquant beaucoup de devoirs à rendre au même moment, mais le plagiat témoigne d'un manque d'éthique personnelle inquiétant chez de futurs professeurs qui seront bientôt confrontés à ce problème avec leurs élèves.

Lucie Corbin rappelle que c'est un problème qui se pose pour tous les travaux faits à la maison. L'interdiction du plagiat est bien rappelée dans le règlement, ainsi que les risques encourus, mais les étudiants eux-mêmes ont du mal à faire la différence entre citations, références et plagiat. Le logiciel Compilatio, dont dispose l'ESPE, ne fait pas la distinction, et c'est aux enseignants de bien informer les étudiants et de se montrer vigilants.

#### - Modifications de Fiches Filières :

Comme il nous faut transmettre les propositions de modification de fiches filières aux différents conseils avant fin avril, les enseignants ont été consultés, surtout pour les questions de Contrôle Continu/Contrôle Terminal en M1. L'allemand et l'espagnol ne souhaitent pas de modification.

En anglais, pas de modifications au S1, même si le CC pose quelques problèmes en analyse de support (UE3). Notre collègue Claire Guéron se déclare « partagée concernant le maintien du CC pour l'EMSP partie synthèse. Si les exposés des étudiants permettent d'associer évaluation et formation dans le temps limité dont nous disposons, le système [lui] semble un peu pénalisant pour les premiers à passer ». La discussion est ouverte, mais il paraît pratiquement impossible de mettre en place des oraux type EMSP en janvier, alors que les étudiants ont déjà 5 épreuves écrites. D'autres formes de CC sont possibles en analyse de support et exploitations pédagogiques, comme de courtes présentations orales sur un aspect partiel ou, pour l'analyse de support, un DM ou un DS en anglais.

En anglais au S2, pour les matières qui étaient passées de CT à CC (UE1 et 2), les avis sont partagés, les DM posent des problèmes de plagiat et les DS des problèmes de calendrier. C'est ce dernier qu'il va falloir retravailler. Il semble qu'une courte majorité se dégage en faveur du maintien des modalités de la fiche filière, mais la question sera tranchée en réunion du département d'anglais le 24 avril.

La réunion prend fin peu avant 19 heures.